

COMMUNIQUE DE PRESSE**Gaz de France et LCL déploient leur partenariat à grande échelle pour la commercialisation de contrats d'énergie**

Paris, 17 juin 2008 – Forts des résultats probants de leur partenariat initié en novembre 2007 dans l'Ouest de la France, Gaz de France et LCL vont déployer, à compter du 17 juin 2008, la commercialisation de contrats de gaz naturel et d'électricité auprès des particuliers dans toute la France.

Avec près de 1 200 contrats commercialisés en six mois dans les départements pilotes du Val de Loire et de Normandie, ce partenariat original a confirmé qu'il répondait aux attentes d'une clientèle de particuliers en recherche de simplicité et d'efficacité. C'est un potentiel de plusieurs dizaines de milliers de contrats distribués chaque année qui est ainsi avéré et vient confirmer le bien-fondé de l'offre développée par Gaz de France et LCL.

Le partenariat Gaz de France – LCL :

En décidant d'associer leurs savoir-faire, Gaz de France et LCL démontrent leur capacité d'innovation pour accompagner leurs clients dans les moments clés de leur vie liés à l'habitat, notamment lors de l'acquisition d'un bien immobilier ou de l'emménagement dans un nouveau logement.

Dans le cadre de l'ouverture des marchés de l'énergie, Gaz de France entend se rapprocher encore plus de ses clients et choisit, pour ce faire, un partenaire dont le réseau d'agences est étendu et au savoir-faire commercial reconnu. LCL, pour sa part, s'associe à un acteur majeur de l'énergie en Europe, et poursuit sa stratégie d'élargissement de sa gamme de produits et services pour répondre aux nouvelles attentes des consommateurs. Le client trouve ainsi un point d'entrée unique et de proximité pour le conseil financier et la fourniture d'énergie de son domicile.

LCL proposera au sein de ses agences des offres de marché « DolceVita 2 énergies » qui garantissent la fourniture du gaz naturel et de l'électricité à un prix fixe pendant la durée choisie pour le contrat (un ou deux ans) et contribuera à la promotion d'électricité produite à partir d'énergies renouvelables.

Dans le cadre d'un processus de vente développé en commun, le conseiller LCL propose l'offre contractuelle adaptée à son client, édite le contrat qu'il fait signer et transmet en temps réel le dossier à Gaz de France, qui assure la fourniture d'énergie.

A propos de Gaz de France :

Le Groupe Gaz de France est un acteur majeur de l'énergie en Europe. Numéro un européen de la distribution de gaz naturel, Gaz de France emploie près de 50 000 collaborateurs et a réalisé, en 2007, un chiffre d'affaires de 27 milliards d'euros. Le Groupe dispose d'un portefeuille d'environ 14 millions de clients, dont environ 11 millions en France. Coté à la Bourse de Paris, Gaz de France fait partie de l'indice CAC 40 et du Dow Jones Stoxx 600.

A propos de LCL :

Depuis son rapprochement avec le Groupe Crédit Agricole SA en 2003, le périmètre d'activités de LCL, réseau national de banque de détail, est axé sur le marché des particuliers, des professionnels et des entreprises. LCL, c'est aujourd'hui 22.200 salariés et 2.064 implantations commerciales au service de 6.000.000 de clients particuliers, 320.000 clients professionnels et 26.000 clients entreprises.

Contacts Presse :

Gaz de France
Christel des Royeries
Tél : 01 47 54 21 27
christel.des-royeries@gazdefrance.com

LCL
Arnaud Loubier
Tél : 01 42 95 39 97
arnaud.loubier@lcl.fr